



BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE GARD

Du 24 Septembre 2013

Contact :
florence.bertrand@gard.chambagri.fr
bernard.assenat@gard.chambagri.fr
Service développement économique des filières
Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71
www.gard.chambagri.fr

Contact :
Julie Carou
olive.nimes@wanadoo.fr
Tél:04.66.04.50.34

La mouche est là !

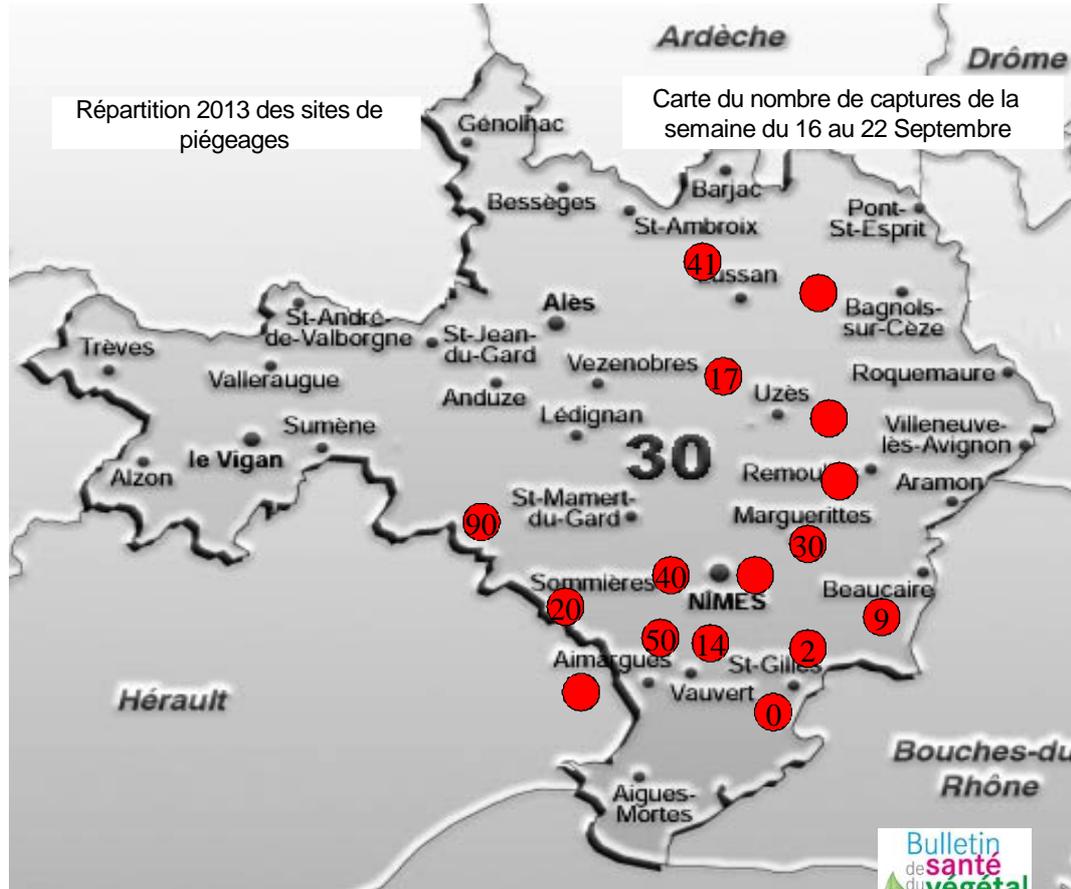
Sur toutes les zones gardoises le vol s'est installé, les mouches capturées sont très nombreuses.

Par ailleurs, les premiers dégâts sont constatés en zone de littoral et de plaine.

Cependant, ces dommages restent modestes en coteaux et à l'intérieur des terres.

Toutefois, la situation nous oblige à observer régulièrement les olives au verger.

En effet, la stratégie à adopter se définit suivant la situation au verger, mais aussi en fonction de plusieurs paramètres (date de récolte prévue, précocité des olives, délai d'emploi avant récolte des produits phytosanitaires, ...).



Carte réalisée dans le cadre du :



Que vous soyez en oléiculture biologique ou raisonnée, merci de vous reporter aux préconisations du bulletin Infolive, via le lien suivant :
<http://www.afidol.info/infolive2013>

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://www.afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire.
Il est réalisé avec le soutien du :

